

Il y a trois ans, je citais des chiffres, que je n'ai pas sous la main, mais qui sont facilement vérifiables dans le compte rendu officiel. A peine 5 p. 100 du montant affecté à la construction des viaducs, par la Commission des transports, à ce moment-là, étaient dépensés dans la province de Québec, alors que la province d'Ontario recevait 70 p. 100 de ce budget total.

La Commission des transports pourrait faire un petit effort pour en donner une part à la ville de Québec afin de lui permettre d'avoir des viaducs aux endroits où les trains traversent les rues les plus achalandées de la ville!

Je sais que le sujet est à l'étude depuis longtemps. Je sais que le ministre des Transports connaît ce problème. Je sais que certains fonctionnaires de son ministère font des enquêtes depuis de nombreuses années dans ce domaine—je crois que ça fait 25 ou 30 ans que c'est demandé. Mais le ministre des Transports ne trouve-t-il pas qu'il serait temps de conclure toutes ces enquêtes et de construire les viaducs qui s'imposent dans la ville de Québec?

Alors, je demanderais au ministre des Transports—je sais qu'il connaît ce problème—de faire également une déclaration à ce sujet afin que les citoyens de Québec sachent à quoi s'en tenir sur le problème des passages à niveau dans la ville de Québec.

• (9.40 p.m.)

Il y aurait également, monsieur le président, la question de la navigation d'hiver sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Je sais que c'est là un sujet qui devient chatouilleux aux oreilles des citoyens des provinces Maritimes. Mais loin de nous l'idée de sacrifier l'économie des provinces Maritimes en faveur de l'économie des villes portuaires situées le long du fleuve Saint-Laurent, non. Mais le progrès demande que la navigation soit possible à l'année longue jusqu'au port de Montréal. C'est facilement réalisable, d'ailleurs.

Si des besoins se font sentir dans les provinces Maritimes, à ce moment-là nous serons les premiers à collaborer afin que le gouvernement prenne les mesures nécessaires pour voir à ce que l'économie des provinces Maritimes se développe autant et aussi vite que celle des autres provinces du Canada. Mais à la condition, cependant, que cela se fasse non pas au détriment des autres régions mais en aidant les autres régions et les provinces Maritimes également.

Un dernier point, monsieur le président, que je voudrais soulever ce soir. Ce n'est plus tellement un problème d'ordre local ou régional, mais un problème d'ordre national.

[M. Grégoire.]

Il a été longtemps question, et il en est encore question, de bilinguisme au sein des deux plus grandes sociétés de transport au Canada, qui sont toutes deux des sociétés de la Couronne, savoir, le National-Canadien et Air Canada.

Monsieur le président, j'en ai parlé souvent en cette Chambre. J'ai eu l'occasion d'en parler et d'en discuter quelquefois assez fermement avec le président des chemins de fer Nationaux et avec le président de la société Air Canada.

Je dois reconnaître qu'il y a eu des améliorations qui furent apportées, que cela a évolué énormément depuis trois ou quatre ans, depuis que nous avons commencé la lutte en faveur du bilinguisme auprès des sociétés de la Couronne. Je crois qu'il y a lieu de féliciter, jusqu'à un certain point, ces deux sociétés pour s'être améliorées.

Mais, monsieur le président, je dois dire à l'honorable ministre des Transports que l'amélioration n'est encore que superficielle et qu'elle n'est pas encore rendue en profondeur. Ce n'est encore que ce qui paraît qui a été favorisé par le bilinguisme, où l'on voit le bilinguisme s'imposer. Oh! Il est évident qu'à l'heure actuelle nous avons des affiches bilingues, des hôtesses de l'air bilingues, et, à bord des trains, dans la majorité des cas, non pas dans tous, mais dans la majorité des cas, les conducteurs ou les inspecteurs sont devenus bilingues. Par ailleurs, ce n'est pas encore rendu en profondeur, loin de là.

Ceux qui veulent correspondre avec les bureaux de ces sociétés sont obligés de le faire en anglais, sinon ils ne reçoivent des réponses que cinq ou six semaines plus tard, étant donné qu'il a fallu un délai pour faire traduire les lettres. Les bureaux de traduction ne sont pas assez «développés» pour permettre à ceux de langue française, qui correspondent avec ces bureaux, de recevoir des réponses dans un délai normal.

Lorsque vous demandez des formules, tout est en anglais. Comme exemple, monsieur le président, et j'en ai un qui date de pas tellement longtemps, que je voudrais porter à l'attention de l'honorable ministre des Transports. Encore hier, ou plutôt ce matin, à trois heures, en arrivant à l'aéroport d'Ottawa, je constate qu'on avait égaré ma valise. Plus de bagages en arrivant à l'aéroport d'Ottawa, pas de rasoir, pas de pyjamas, rien, la valise était rendue à Toronto, elle voyageait, elle avait continué, moi j'étais descendu mais la valise avait continué.

Alors je vais demander qu'on retrouve ma valise, parce que j'avais besoin de mes effets.